



Mars 2026

Le babillard

Mars 2026				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3	4	5	6
Semaine de relâche – service de garde fermé				
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26 Journée pédagogique	27 Journée pédagogique
30	31	1	2	3 CONGÉ

À VENIR
BIENTÔT!

- 3 et 6 avril : congé
- 24 avril : journée pédagogique

Mot du conseil d'établissement

Chers parents,

Le Conseil d'établissement s'est réuni en décembre et en février. Nous avons profité de l'occasion pour reconduire le photographe scolaire Stéphane Vairo. Après avoir fait un tour du marché, nous en sommes venus à la conclusion que nous étions très satisfaits de ses services et de l'expérience pour les enfants.

Nous avons également travaillé sur les formations destinées aux parents afin d'identifier une formation pertinente portant sur les médias sociaux en plus de Parcours parents sur internet. D'autres nouvelles suivront à ce sujet.

Parmi nos points statutaires, nous avons, par exemple, traité des sorties scolaires, du budget, des contenus en orientation scolaire et confirmé le maintien de la grille-matière (le temps alloué aux différentes matières) pour l'an prochain.

Nous poursuivons par ailleurs le travail entourant la sécurisation des abords de la cour d'école et de la cour elle-même. Le travail se fait auprès de l'arrondissement et avec des parents engagés qui souhaitent contribuer à rendre cet espace plus sécuritaire.

Enfin, nous avons souligné la Semaine de la persévérance scolaire qui vient de se terminer.

Je vous souhaite une excellente semaine de relâche.

La Maisonnnette des parents

La Maisonnnette des parents
6651, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2S 3C5
514 272-7507
[Site Web](#) | [Facebook](#)

Montréal, le 18 février 2026

COMMUNIQUÉ

BRUNCH BÉNÉFICE – Cabane à sucre à La MDP – LEVÉE DE FONDS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que **La Maisonnnette des parents** organise un **brunch bénéfice – Cabane à sucre à La MDP** ! 😊 C'est donc un rendez-vous dans nos locaux, le **samedi 14 mars prochain, à 12 h (midi)**. 😊

Venez célébrer en beauté la saison du sirop d'érable en dégustant un savoureux brunch préparé avec amour par notre équipe, et ce, tout en supportant une bonne cause. 😊

Afin de nous encourager et de participer à cette soirée bénéfice, vous devez vous procurer un « billet d'admission » qui est offert selon les trois options de tarification suivante :

- Option 1 : Billet à 20 \$ pour 1 adulte ;
- Option 2 : Billet à 10 \$ pour 1 enfant ;
- Option 3 : Billet à 50 \$ pour 2 adultes et 2 enfants.
- * *Prière de noter que les enfants doivent être accompagnés par leurs parents.*
- * *L'entrée est gratuite pour les enfants de 0 à 3 ans.*

Réservez vos places dès maintenant en achetant votre billet via la plateforme [AMILIA](#) de notre organisme. Vous pouvez également le faire en personne, au 6651, boulevard Saint-Laurent, en nous faisant parvenir un courriel à communication@maisonnettedesparents.org, et ce, afin de fixer un rendez-vous. Faites vite, car les places sont limitées !

Cette campagne de financement vise à amasser des fonds pour contribuer à notre mission communautaire d'entraide et de solidarité familiale via nos activités et services. 😊

Pour toutes questions complémentaires, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut. En espérant vous voir en grand nombre, merci de votre support continu !! 😊

Solidairement ! 😊

La Maisonnnette des parents

Votre enfant a un talent particulier? Il prend des cours de piano ou de Tae kwan do? Encouragez-le à participer aux auditions du spectacle de talents. Votre enfant trouvera le formulaire d'inscription à côté des affiches comme celle-ci dans l'école. Les enseignants peuvent aider votre enfant à remplir le formulaire. Place au spectacle!



Horaire des examens du ministère

Juin				
1 Examen de lecture 6 ^e année	2 Examen de lecture 6 ^e année	3 Examen d'écriture 6 ^e année Examen de lecture 4 ^e année	4 Examen d'écriture 6 ^e année Examen de lecture 4 ^e année	5
8 Examen d'écriture 4 ^e année	9 Examen d'écriture 4 ^e année Examen de mathématique 6 ^e année	10 Examen d'écriture 4 ^e année Examen de mathématique 6 ^e année	11 Examen de mathématique 6 ^e année	12 Journée pédagogique

Concours de couverture d'agenda

Voici les règles du concours :

- Le dessin peut être fait à la maison.
- Un dessin par élève
- Un dessin peut être fait en groupe de 2 ou 3.
- Sur la feuille 8 1/2 x 11, le dessin doit être fait en mode portrait.
- Le nom de l'école, l'année et le cycle doivent être inscrits sur le dessin :
École La Petite-Patrie
2026-2027
1^{er} cycle ou 2^e cycle ou 3^e cycle
- Les élèves de maternelle et de la 1^{re} année doivent inscrire 1^{er} cycle
- Les élèves de la 2^e et de la 3^e année doivent inscrire 2^e cycle
- Les élèves de la 4^e et de la 5^e année doivent inscrire 3^e cycle.
- Idéalement, la feuille serait entièrement colorée.
- Le dessin doit être signé par l'artiste.
- Le dessin peut être fait à la maison.
- Les dessins doivent être déposés dans la boîte au secrétariat avant le 10 avril.

Journal étudiant

Ça y est, nos journalistes sont fiers de vous présenter cette édition du mois de janvier 2026. Ce mois-ci, le dynamisme et l'engagement des journalistes ont brillé. Tant d'articles écrits, d'idées intéressantes et de projets d'articles ont émergé. Nous soulignons également le développement de leur autonomie : nous n'avons pas eu à courir du tout après des articles... tout était prêt à temps.

Pour y accéder, vous devrez cliquer sur ce lien et entrer le mot de passe suivant pour l'ouvrir :

<https://cssdm.my.canva.site/janvier-2026-journal-de-l-cole-des-id-es-nos-crayons-votre-lecture>
mot de passe : LPPJanvier2026

VOYAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE ET DÉPART AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Le calendrier scolaire comporte 180 jours de classe pour les élèves. La responsabilité de faire fréquenter l'école assidûment revient aux parents. Aucun enseignant n'est autorisé à fournir du travail ou à devancer des examens, si un élève s'absente pour un voyage. Si un élève est absent pour plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs en cours d'année, pour une raison autre que la santé, son inscription à l'école sera annulée. Le parent doit présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription. L'élève pourra faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe.

VOYAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ ET RETOUR À L'ÉCOLE APRÈS LE 10 SEPTEMBRE

Les enfants qui arriveront **après le 10 septembre** verront leur inscription désactivée selon la politique d'admission scolaire du CSSDM. S'il y a d'autres inscriptions en attente, les enfants arrivés après cette date pourraient perdre leur place et devoir changer d'école si les groupes sont pleins. Merci à l'avance de vous assurer que votre enfant soit présent à la première journée d'école, soit le 27 août.

